

Pré-inscriptions et inscriptions scolaires : 2025-2026

Quels enfants sont concernés ?

- les enfants nés en 2022 qui feront leur entrée en maternelle
- les nouveaux arrivants quelle que soit leur classe

Quand et où puis-je inscrire mon enfant ?

Etape 1 : pré-inscriptions en mairie jusqu'au vendredi 7 février 2025 inclus.

Horaires d'ouverture :

Lundi - mardi -jeudi : 08:30 - 12:00 et 13:30 - 17:30

mercredi 08:30 - 12:00

vendredi 08:30 - 12:00 et 13:00 - 16:00

Documents à fournir lors de la pré-inscription en Mairie :

- Livret de famille
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de loyer, facture de gaz, électricité, eau, téléphone...)

Etape 2 : Inscriptions à l'école

- Les Capucines : jeudi 13 mars 2025 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30
- Ste Scholastique : jeudi 13 mars et vendredi 14 mars 2025 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00
- La Canopée : jeudi 13 mars et vendredi 14 mars 2025 de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00

Documents à fournir lors de l'inscription à l'école (Attention : tout dossier incomplet ne sera pas traité) :

- Certificat de pré-inscription remis par la Mairie
- Photocopie du carnet de santé : vaccins obligatoires
- Photocopie du livret de famille
- Photocopie du jugement en cas de séparation ou de divorce
- Fiche de renseignements et fiche d'urgence (remises par la Mairie – à compléter)

Pour les inscriptions en dehors des dates prévues, vous devrez communiquer vos disponibilités pour une prise de rendez-vous avec la Direction de l'école, prioritairement par mail ou par téléphone :

- Les Capucines (Mme CLAUSSE) : ce.057058@ac-nancy-metz.fr / 03 82 50 70 26
- Ste Scholastique (Mme HIGUET) : ce.0573314@ac-nancy-metz.fr / 03 82 50 72 82
- La Canopée (Mme GENFOUD) : ce.0573192@ac-nancy-metz.fr / 03 82 59 36 67

Pour connaître l'école de rattachement de votre/vos enfants (maternelle et élémentaire), merci de vous référer aux cartes scolaires sur le site internet de la commune de Guénange.